

# La Gazette de Berthier.

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DU "COURRIER DE SOREL"

XVII—No. 17.

VENDREDI 29 DÉCEMBRE 1905

Sous la direction de La Compagnie d'Imprimerie du Courrier de Sorel

Salle de lecture, Assemblée Légale.

## LE COURRIER DE SOREL

La Gazette de Berthier sont imprimés et publiés par La Compagnie d'Imprimerie du "COURRIER DE SOREL" à la Cité de Sorel, laquelle est la seule éditeur et propriétaire.

**BUREAU ET ATELIERS**  
No. 40, RUE PRINCE  
BATTISE DE J. A. CHÉNEVERT.  
PRÈS DU BUREAU DE POSTE.

**ABONNEMENT :**  
1 fois par semaine.....\$1.00 par an.  
L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque mois. Tout semestre commencé se paie en entier.

**ANNONCES :**  
Première insertion.....10 cts la ligne  
Insertion subséquente..... 5 cts  
Avis de Naissances, Mariages et Décès, 25 cts chaque.  
Tous avis spéciaux..... 10 cts la ligne  
Annosées à long terme traitées de gré à gré.  
J. A. CHÉNEVERT,  
GÉRANT.

### Cartes d'Affaires.

Nos prix pour impression sont à la portée de toutes les bourses Imprimerie Le Courrier de Sorel

**ALLARD & LANCTOT**  
AVOCATS.  
Bureau rue du Roi, en face du Parc Royal.

Suivront les circuits de Richelieu, Berthier et Yamaska.

S'occupent de collections, règlements de faillites, etc.  
Sorel, Juin 1905.—a

**Duhamel & Richard,**  
NOTAIRES et COMMISSAIRES, C. S.  
Agents d'assurances sur la vie et contre le feu.  
Bureau à St-Ours et à St-Roch.  
Aussi à Ste Victoire, le mercredi, 16 Septembre 1904.—a

**J. B. T. Lafrenière,**  
NOTAIRE,  
Agent d'Assurance maritime, contre le feu et sur la vie.  
Bureau:—Bâtisse de la Banque d'Hydrochélaga.  
Coin des rues George et Roi.  
Sorel, P. Q.  
1er mai 1903.—a

**J. B. PAUZE & CIE**  
Entrepreneurs Généraux,  
70 St-JACQUES.  
MONTREAL.  
Bell Tel. Main 2951.  
7 Dec. 1905.—a



**Dr J. B. R. TELMOSE.**  
MÉDECIN-VÉTÉRINAIRE  
Diplômé de l'Université Laval de Montréal,  
152 Rue Sophie—Sorel.

Bureaux de campagne:  
A St-Aimé, le mardi.  
A Pierreville, le vendredi.  
Bell Tel. No. 152  
Sorel, 23 juin 1905.—a

### MOULINS A VENDRE

Le magnifique MOULIN DUCALVET, situé à St-David, sur la Rivière David, contenant

MOULIN A FARINE,

MOULIN A SCIER,

MOULIN A CARDES,

FOULON, PRESSE, etc., etc.

S'adresser à  
C. J. C. WURTELE, avocat,  
SOREL.  
15 Sept. 1905.—3m

## Chasse et Pêche

Les résolutions adoptées au Congrès des Sociétés pour la protection de la chasse et de la pêche devront intéresser un grand nombre de nos lecteurs et nous les publions intégralement.

### RÉSOLUTION DU COMITÉ DU GIBIER A POIL

"Le comité approuve de tout cœur l'intention de l'Honorable Ministre de créer un système efficace de garde de chasse et d'augmenter la prime pour la chasse au loup.

"Le comité recommande aussi : "Que la division de la province en zones 1 et 2 soit abolie, excepté quand les conditions climatiques nécessiteront des règlements différents au nord de la hauteur des terres.

"Qu'il n'y ait aucun changement de fait dans la saison de chasse de l'original et que la même période que celle déjà établie pour la partie de la province qu'on appelle zone No 1 soit établie pour toute la province.

"Que la saison de chasse pour le caribou soit fixée pour toute la province toute entière, du 1er septembre au 31 décembre.

"Que la saison de chasse pour le chevreuil, dans la partie connue sous le nom de zone No 2, soit la même que celle qui existe actuellement pour la zone No 1 ; qu'aucun changement ne soit fait pour la partie de la province connue sous le nom de zone No 1, et que le ministre soit autorisé par la loi à raccourcir ou à abolir la saison de chasse dans certains districts de la province, suivant qu'il sera nécessaire par suite de la rareté du gibier, dans ces districts.

"Qu'aucun permis de chasse ne soit délivré en dehors de la saison, pour quelque raison que ce soit, et que l'on ne permette pas de tuer plus de caribou d'original et de chevreuil que le nombre qui est actuellement permis par la loi.

"Qu'une licence de chasse de \$25, soit imposée à tous les non-résidents, qu'ils soient ou non membres de clubs incorporés, ou qu'ils soient locataires de territoire de chasse.

"Que la pénalité imposée pour les infractions à la loi soit fortement augmentée, et que dans le cas où des amendes sont imposées, parties de ses amendes soient retenues par le gouvernement, sauf quand des poursuites sont intentées par des associations de protection ou par des locataires de territoires ; dans ce dernier cas l'amende devant être versée à l'association ou au locataire qui poursuit.

"Que les mots "ou tuer" soient rayés dans la section 1401 de la loi actuelle qui se lit aujourd'hui comme suit :

"Les propriétaires possesseurs ou fermiers, peuvent en aucun temps chasser OU TUER tous animaux protégés par cette section, et qui causent ou menacent de causer des dommages aux propriétés mobilières ou immobilières.

"Qu'il soit interdit de chasser ou de tuer le gros gibier au moyen de "jack lights."

### RÉSOLUTIONS DU COMITÉ DU GIBIER A PLUMES

1o. Que si le gouvernement ne peut pas établir une licence sur tous les fusils, le comité recommande :

Que la possession de fusils ou autres objets pour tuer et chasser le gibier en temps défendu, sera prise comme preuve "prima facie" et suffira pour permettre d'intenter une poursuite contre la personne qui les possèdera.

2o. Que les fusils d'un calibre plus gros que le No 8 ainsi que les

fusils automatiques soient défendus.

3o. Qu'il soit défendu de chasser le canard ou l'oie sauvage avec des bateaux à voiles, à vapeur ou autre pouvoir moteur.

4o. Que la vente ou l'achat de la bécasse soit prohibée de même la vente ou l'achat de la perdrix, jusqu'en 1908.

5o. Pour ce qui se rapporte à la perdrix et à la bécasse, le comité propose que la possession d'un ou plusieurs de ces oiseaux qui auraient été tués illégalement, constituera une offense passible d'une amende de \$5, pour la première offense et de pas moins de \$100 pour la deuxième offense.

6o. La chasse du canard au printemps est complètement défendue.

Et sur proposition de M. E. M. D. Chambers, appuyé par le Dr Finnie, il a été résolu que :

"Le Congrès de Chasse et de Pêche exprime sa haute approbation de l'acte adopté par le congrès américain le 25 mai 1900 et connu sous le nom d'Acte Lacey. Cet acte prohibe, sous peine de confiscation du gibier et d'emprisonnement des délinquants l'introduction dans un des États-Unis, de poisson, de gibier, de fourrure ou d'animaux à fourrure qui auraient été tués ou achetés en violation des lois d'un autre État.

"Le Congrès de Chasse et de Pêche estime, qu'il serait au bénéfice mutuel de cette province, des provinces voisines et des États voisins d'adopter une politique commune et des lois réciproques sur les questions de la chasse et de la pêche. Dans ce but, le ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries de la province de Québec pourrait, s'il le juge à propos, ouvrir des négociations."

### LES SALMONIDES

1o. Que ce comité approuve de tout cœur les intentions du ministre telles qu'il les a exprimées au sujet de la mise en vigueur de la loi et à la condamnation prohibant l'usage des explosifs et des seines et prescrivant l'emprisonnement dans certains cas pour les infractions à la loi.

2o. Que ce comité recommande l'imposition des pénalités sévères pour le cas d'infraction aux lois et recommande de plus qu'aucun permis de seine ne soit donné pour les eaux où la truite et la ouananiche existent.

Ce comité accueillera avec plaisir toute décision tendant à limiter la quantité ou le poids de poisson qu'il est permis à un pêcheur de prendre chaque jour.

Que le minimum des pénalités à imposer pour la pêche illégale de la truite ou de la ouananiche notamment ou moyen de seines, des dards, de lignes dormantes, etc., soit, première offense \$10 et la confiscation des engins ; pour la deuxième offense \$50 et pour la 3ème offense l'emprisonnement, sans option d'amende. Et que les membres des clubs violant ces provisions devront être exclus des clubs."

### RALES SYBILLANTS D'ESTOMACS

Signifient que la maladie est profondément ancrée. Retarder est dangereux. Toutes les inflammations seront calmées en un jour par l'application de Nerviline. Elle pénètre à travers la peau, soulage l'inflammation et empêche ainsi de sérieuses conséquences. Pour mal de gorge, estomac faible, tendance aux rhumes pas de prescription n'est meilleure que Nerviline de Polson Pour près de 50 ans elle a été le grand remède de famille au Canada, 25 cents achètent une grande bouteille,



### Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf S et 26, non réservée, peut être inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou toute homme âgé de plus de 18 ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située, ou, si le homesteader le désire, il peut, sur demande au ministre de l'Intérieur, Ottawa, ou au commissaire d'immigration, Winnipeg, ou à l'agent local être autorisé à faire l'inscription par quelqu'un pour lui.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous :

(1) Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.

(2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de résidence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de six mois par écrit devra être donné au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY.

Sous-ministre de l'Intérieur.

4 août 1905.—6m

### Librairie Morency,

ALBERT MORENCY, Prop.  
RUE AUGUSTA.

VOISIN DU MAGASIN DE VAISSELLE DE M. JOSEPH MORENCY, Sorel.

Pour vos objets de librairie, vous trouverez tout ce qu'il vous faut chez le soussigné. Papier, Encre, Plumes, livres d'écoles et de prières, images, livres de comptes, papier et enveloppes de toutes sortes.

Tout ce qu'il faut pour les enfants qui fréquentent les écoles, pour les hommes de professions, etc.

Médailles, Crucifix, Chapelets, etc.

### ON FAIT LES ENGADREMENTS

On se charge aussi de reliure et réparations des livres.

LE TOUT À BON MARCHÉ.

ALBERT MORENCY

Sorel, 25 août 1905.—a



### Notes sur l'Ouest Canadien Règlements des Homesteads

TOUTE section numérotée des terres du Dominion dans les Provinces du Manitoba et du Nord-Ouest, excepté les numéros 6 et 26 peut devenir la propriété de toute personne étant chef de famille ou de tout jeune homme âgé de plus de 18 ans. L'étendue de ces terrains est de un quart de section, de 160 acres de terre, plus ou moins.

Toute personne désireuse d'acquiescer un de ces terrains peut se présenter personnellement à l'Office des terres locales pour le district dans lequel est située la section qu'on veut obtenir, ou si le futur colon le désire, il peut par une application au Ministre de l'Intérieur, Ottawa, ou au Commissaire de l'Immigration, Winnipeg, ou à l'agent local pour le district dans lequel se trouve située la section qu'il désire, recevoir l'autorisation de se faire enregistrer par une autre personne.

OBLIGATIONS DES FUTURS COLONS.— Un colon qui a été gratifié d'un arriérage pour une section est obligé de se conformer aux conditions suivantes.

(1) Il sera obligé de demeurer sur la terre et de la cultiver chaque année pendant six mois, pendant un terme de trois ans.

(2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé) de toute personne qui est éligible pour obtenir une section de terre inscrite, ou si le futur colon le désire, il peut par une application au Ministre de l'Intérieur, Ottawa, ou au Commissaire de l'Immigration, Winnipeg, ou à l'agent local pour le district dans lequel se trouve située la section qu'il désire, recevoir l'autorisation de se faire enregistrer par une autre personne.

Avant de faire application pour la patente, le colon doit donner six mois de notice au servant au Commissaire des Terres du Dominion à Ottawa, de son intention de faire l'acquisition d'un homestead.

W. W. CORY,  
Sous ministre de l'Intérieur.

10 Juillet 1905.—5m

## BANQUE MOLSON

Incorporée par acte du Parlement 1855.

BUREAU PRINCIPAL, — MONTREAL

Capital payé \$3,000,000  
Réserve \$3,000,000

Dépôts reçus et intérêts accordés.

Traites vendues et collectées sur toutes les principales villes du

CANADA ET ETATS-UNIS

ARGENT

FRANÇAIS, ANGLAIS, AMÉRICAIN

ACHETÉ ET VENDU.

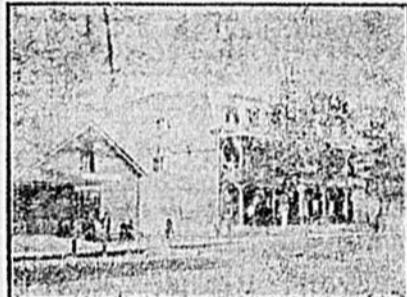
Succursale à Sorel, Rue du Roi.

Communications par téléphone.

J. FERD. MOREAULT,

Gérant.

Sorel, Juin 1903.



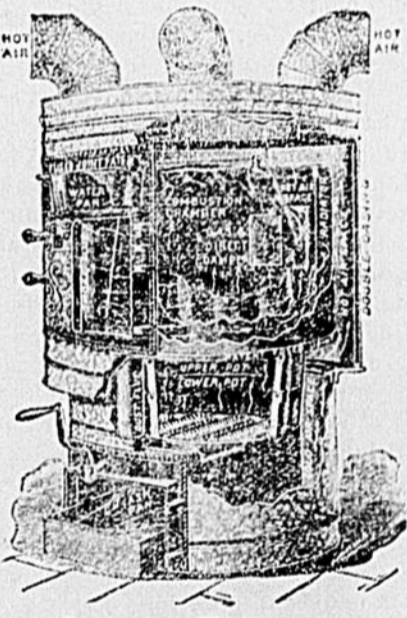
### HOTEL ROBERT

Ci-devant Hôtel du "Canada"

A. J. B. ROBERT, Propriétaire  
BERTHIERVILLE.

Cet hôtel est aujourd'hui l'un des plus propres et des mieux meublés entre Montréal et Québec.

Situé en face des quais de la Cité du Richelieu, voisin du débarcadère des chars, les voyageurs n'ont qu'un pas à faire pour s'y rendre. Ils y trouveront de magnifiques chambres à coucher, vastes salons, salles d'échantillons, bonne table, liqueurs et cigares de choix. Le service se fait promptement. Prix modérés.  
Berthier, 25 Mai 1904.—a



## Fournaises

Air chaud.

LES FOURNAISES

Clare Bros,

& Cie.

Preston, Ontario

Ont aujourd'hui une grande renommée dans tout le Dominion, par la satisfaction qu'elles donnent pour le chauffage des maisons privées ou des grands édifices publics. Des milliers de ces fournaises qui chauffent au bois seulement, ou au bois et au charbon, ont été posées dans toutes les cités, villes ou villages, du Dominion, et les personnes qui en font usage se déclarent très satisfaites.

Nous donnons ci-dessous deux certificats de personages bien connus à Sorel, qui ont fait poser ce système de chauffage à air chaud dans leur maison, qui déclarent que, tout en se chauffant bien, ils ont fait une grande économie de charbon ou de bois sur les années précédentes.

Sorel, 23 mai 1905.

Clare Bros & Cie.

Preston, Ont.

Messieurs,

Je suis bien aise de pouvoir certifier aujourd'hui que la fournaise à air chaud que j'ai achetée de vous l'an dernier, m'a donné toute la satisfaction que je désirais, et que j'ai brûlé, durant l'hiver, trois tonnes de charbon de moins que les années précédentes.

J. A. CHÉNEVERT, Du Courrier de Sorel.

Sorel, 26 mai 1905

Clare Bros & Cie

Preston, Ont.

Messieurs,

Depuis longtemps je voulais avoir un système de chauffage pour ma maison privée. L'an dernier je me suis décidé d'acheter une fournaise de votre système à air chaud. Je m'en suis servi cet hiver et j'en ai été très satisfait. J'ai brûlé moins de quatre cordes de bois que les années précédentes et j'ai obtenu plus de chaleur.

Ces fournaises ne coûtent pas cher et j'encourage les gens à s'en procurer.

PIERRE PAUL-HUS, Entrepreneur.

C'est le bon temps de donner votre ordre pour ce système de chauffage, afin qu'il soit prêt pour les premiers froids d'automne.

S'adresser à Sorel, à

PIERRE PAUL-HUS, Agent.

Sorel, 10 août 1905.—6m

1906

Nous voici rendus dans quelques heures à l'époque des souhaits et des poignées de mains.

Le *Courrier de Sorel* paraît pour la dernière fois durant l'année 1905. Notre journal profite donc du présent numéro pour offrir à tous ses lecteurs ses vœux et ses souhaits, et leur dire du fond du cœur : Bonne et heureuse année, succès, prospérité en tout et toujours !

**Chemin de fer de la Rive Sud**

La Cour Suprême a entendu, la semaine dernière, l'appel des enchérisseurs malheureux à la vente du chemin de fer de la rive sud. On se rappelle sans doute que ce chemin après avoir été mis sous séquestre, a été vendu aux enchères et adjugé au sénateur Béique, pour la somme de \$1,057,000. Les autres créanciers et intéressés ont fait opposition à la vente et la question doit se vider devant la Cour Suprême.

Quel que soit le résultat du litige, il est évident que le chemin va passer entre les mains d'une grosse compagnie, car la lutte se fait entre le Grand-Trone, le Delaware & Hudson, etc.

Actuellement, c'est le Delaware & Hudson qui est l'acquéreur car M. Béique a déclaré qu'il avait acheté pour le compte de cette compagnie qui veut avoir son entrée libre à Montréal. Elle se propose aussi de prolonger sa ligne jusqu'au pont de Québec.

Voilà une excellente nouvelle pour les comités de la rive sud qui attendent depuis longtemps une voie de communication stable et sûre avec Québec d'un côté, et Montréal de l'autre. Si nous en croyons nos renseignements, le Delaware & Hudson doit commencer les travaux dès que son titre sera ratifié.

Si, comme nous l'espérons, la Cour Suprême confirme la vente faite au Delaware & Hudson, on peut s'attendre, dès le printemps prochain, à voir cette puissante compagnie reprendre et pousser les travaux avec vigueur. Il est possible qu'elle demande au gouvernement qu'on lui transporte les subsides promis et votés à la compagnie défunte, et nous espérons, dans ce cas, que le parlement ne se fera pas tirer l'oreille.

Cette fois-ci il a affaire à des gens solvables et qui sont en mesure de remplir leurs obligations.

**Ces remaniements ministériels**

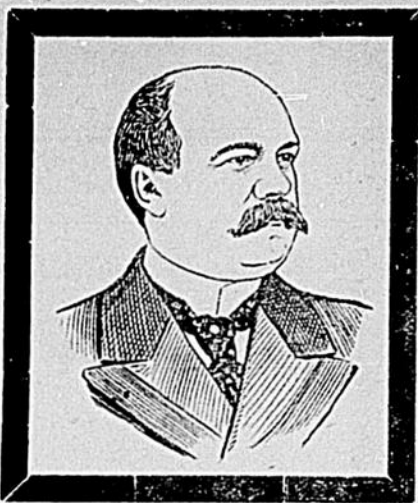
Nous tenons de source certaine que Sir Wilfrid Laurier est indigné des potins politiques, que certains journaux publient au sujet du remplacement de l'honorable M. Préfontaine, comme ministre de la marine et des pêcheries.

Que l'hon. M. Brodeur soit le successeur de feu l'hon. ministre, la chose est plus que probable, mais Sir Wilfrid n'en a jamais parlé à personne et il a tenu le plus grand secret à ce sujet.

Tous ces racontars de journaux sont donc faux, et ennuient beaucoup l'hon. M. Laurier.

**MORT**

DE



L'HON. R. PRÉFONTAINE

Vers 8 heures et quart, dimanche soir, une dépêche de Paris annonçait à Montréal comme suit, la mort de l'hon. M. Préfontaine.

Paris, 25 déc 1905.

L'hon. M. Préfontaine, qui souffrait depuis deux jours de légers accès de suffocation, prit le lit à minuit, dimanche, à son retour de Dauterque. Il était descendu à l'hôtel Continental. Aujourd'hui, à 3 heures de l'après-midi, on manda le docteur Brault, qui déclara l'état du ministre très grave. Un prêtre, M. l'abbé Bachelin, fut appelé. A 9 heures, M. Préfontaine mourait d'une angine de poitrine. Étaient présents à son chevet, M. le Dr La treille, l'hon. M. Lemieux, MM. Jules Clément et Henri Hains. Le corps a été immédiatement embau mé.

DR DUPLESSIS.

La triste nouvelle télégraphiée ici vers 11 heures, se répandit bientôt comme une traînée de poudre, étant partout de vifs regrets.

L'hon. M. Préfontaine avait laissé Montréal le 19 novembre, via New-York. Il était accompagné pour faire la traversée, de son secrétaire privé, M. Jules Clément, de M. Chas Archer et sa famille, de M. C. J. Smith, de la compagnie Richelieu et Ontario. Son voyage en Europe, qui devait durer environ six semaines, avait été entrepris pour affaires concernant le ministère de la marine et des pêcheries et plus spécialement pour voir à la construction de deux brise-glace, l'un pour Québec et l'autre pour l'île du Prince Édouard. Il avait passé deux semaines en Angleterre, lorsqu'il partit pour Paris où la mort est venue le prendre.

A Londres, l'hon. M. Préfontaine et l'hon. M. Rodolphe Lemieux, furent les hôtes, à un dîner donné par le Canada Club.

M. Préfontaine répondit au toast "La Puissance du Canada" et déclara que ce que le Canada avait fait pour la marine n'était encore qu'à son enfance, et que le gouvernement songeait à créer une réserve navale, qui petit à petit, deviendrait partie de la marine de l'Empire Britannique.

Il était en ce moment à négocier avec l'Amirauté pour prendre possession des arsenaux maritimes d'Halifax et d'Esquimaut, qui avaient coûté au gouvernement anglais un million de piastres, et qui deviendraient le noyau de la marine canadienne. Il se disait heureux que le nouveau ministère anglais se montrât favorable à ce projet.

Comme le climat de Londres n'allait pas du tout à M. Préfontaine, on lui conseilla d'aller passer quel que temps en France.

La population de Sorel est consternée de la disparition soudaine du ministre qui avait tant fait pour le progrès de notre ville en même temps que pour le progrès du Dominion tout entier.

Tous ici se rappellent avec émotion la démonstration du 10 octobre dernier, qui fut vraiment une apothéose. Le ministre était arrivé ce soir-là, vers 7 heures et demie à bord du "Frontenac" et toute la population, dans un grand élan de reconnaissance, s'était portée sur les quais pour l'acclamer. Le soir, six cents convives se réunissaient à l'hôtel où eut lieu dans la salle St Charles, un banquet mémorable. Depuis l'hon. Rodolphe Lemieux et M. Bruneau M.P. jusqu'au représentant des ouvriers, tous les orateurs présents r. tracèrent aux applaudissements enthousiastes de l'assistance, l'œuvre patriotique accomplie par l'hon. Raymond Préfontaine depuis son entrée dans le cabinet Laurier.

Le ministre de la Marine et des Pêcheries avait deux grands idéals, en ce qui concernait la province de Québec : faire de la route du St-Laurent, la meilleure ligne de navigation du monde, et faire du port de Sorel le grand chantier de construc-

tion navale de l'Est du Dominion.

Et ce n'était pas tout, l'hon. Raymond Préfontaine s'était tracé un plan de réformes qui toutes, tendaient au progrès du Dominion, à la mise en valeur des richesses naturelles que nous offrent nos fleuves, nos rivières et la mer qui baigne nos rivages.

La cale sèche du port de Montréal, le "marinc railway" du port de Sorel, l'achèvement des travaux de creusement et d'éclairage du canal du St-Laurent, la revision de nos lois sur les pêcheries, tels étaient les principaux articles du programme que l'hon. Raymond Préfontaine se proposait de réaliser.

Hélas ! au moment où, après avoir appelé les luttes auxquelles il avait pris part aux sombres jours du parti libéral, il nous exposait, au banquet de Sorel, ses espérances et ses volontés d'avenir, nul ne songeait qu'il pût être si tôt et si soudainement enlevé à la patrie canadienne et à la province de Québec.

Les applaudissements et les acclamations du banquet de Sorel furent pour l'hon. Raymond Préfontaine les dernières marques de l'affection que le "peuple" canadien-français lui avait vouée. Nul de ceux qui l'acclamèrent ce soir-là n'oubliera sa cordialité d'accueil ni le fervent patriotisme qui dicta tous les actes et toutes les paroles du ministre disparu.

Quelques jours après ce banquet, l'hon. M. Préfontaine adressait à chacun des membres du comité d'organisation, la lettre suivante :

CABINET DU MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES DU CANADA.

Ottawa, 3 novembre, 1905.

M.....

Sorel, P. Q.

Cher Monsieur.

Je viens vous remercier bien cordialement du trouble que vous vous êtes donné pour organiser avec tant de succès le banquet que les citoyens de Sorel m'ont offert dernièrement. J'ai été vivement touché de cette marque de sympathie et je garderai de ce banquet, l'un des plus beaux auxquels j'aie assisté, un bon et durable souvenir. Encore une fois, merci de votre généreux concours dans cette circonstance.

Croyez-moi, Votre tout dévoué, R. PRÉFONTAINE.

Un service solennel sera chanté samedi à l'église de la Madeleine, à Paris, sur le corps du ministre canadien décédé. Déjà les restes mortels de l'hon. M. Préfontaine ont été transportés, mardi, dans le fameux temple parisien.

A cette occasion, le gouvernement français a offert de rendre les honneurs militaires à la dépouille de l'ancien Ministre de la Marine et des Pêcheries du Canada. La flotte française saluera le passage du vaisseau qui transportera les restes à Liverpool.

La cérémonie funèbre sera des plus imposantes. De Paris, le corps sera transporté au Havre, par les soins du gouvernement français. Au Havre, il sera embarqué sur le cuirassé anglais "Dominion", mis à la disposition du gouvernement canadien par l'Amirauté Anglaise. Le "Dominion" sera au Havre le 12 de janvier, et à Halifax le 22. Les funérailles à Montréal ne pourront pas avoir lieu avant le 23.

**Temoignage de Sympathies**

A une séance spéciale du Conseil de la Cité de Sorel, tenu mercredi soir, le 27 du courant, sous la présidence du Maire C. O. Paradis, il est proposé et résolu unanimement que ce conseil a appris avec douleur la mort si soudaine, à Paris, de l'honorable Raymond Préfontaine, Ministre de la Marine et des Pêcheries du Canada.

Il y a quelques semaines à peine la population de cette ville et des comités voisins offraient un grand et superbe banquet à l'honorable Ministre, et lui disait combien ses services pour le pays et pour notre ville en particulier étaient appréciés, et combien ses talents et son dévouement étaient cher à tous ceux qui avaient l'avantage de le connaître.

Pour la Cité de Sorel, l'honorable Ministre a été plus qu'un homme public ; il a été un protecteur, un ami ; dans ses rapports avec les centaines d'ouvriers sous son contrôle, il exigeait, certes, de la discipline et du travail, mais il était juste dans ses appréciations et généreux dans la distribution de ses faveurs ;

aussi tous le regrettent, tous le pleurent.

Ce Conseil se fait l'écho des citoyens de Sorel et du comté de Richelieu, en offrant à la famille de l'illustre défunt ses condoléances les plus sympathiques et les plus profondes.

Que cette résolution demeure attachée à nos archives et soit transmise aux journaux.

L'HON. M. ALLARD

L'hon. M. Allard, ministre des Travaux Publics, a été péniblement affecté de la mort soudaine de l'hon. M. Raymond Préfontaine.

"Il a été mon père en politique, dit M. Allard, depuis que j'ai été admis au barreau et me suis établi à Hochelaga, en 1883. L'amitié véritable qu'il portait aux pauvres et à la classe ouvrière a été démontrée par son élection, d'année en année, à des positions de grande responsabilité, et les ouvriers de son parti, dans la ville, le regretteront amèrement. Il a fait plus que tout autre pour Hochelaga, et les nombreuses améliorations qu'il a introduites dans cette partie de Montréal resteront comme un monument à sa mémoire.

"Le parti libéral perd par sa mort un de ses membres les plus populaires, un de ses travailleurs les plus énergiques et les mieux doués. Toute sa vie, il a consacré son temps, son énergie et son argent, à la cause libérale, et il sera vraiment difficile de le remplacer. Il était non seulement un des plus habiles, mais aussi un des meilleurs hommes du Canada."

Le *Courrier* offre à la famille du regretté défunt, l'expression de ses regrets les plus sincères dans le grand malheur qui la frappe.

**Banque d'Hochelaga**

La Banque d'Hochelaga a changé la date de l'assemblée annuelle de ses actionnaires. Dorénavant cette assemblée aura lieu en décembre. Cette décision semble être à propos et plaire à tout le monde.

Cette année étant la première du nouveau régime, on a dû prolonger l'exercice de 12 à 18 mois. Le rapport est très satisfaisant et tout à l'honneur des directeurs de cette institution financière. Nos lecteurs le trouveront dans une autre colonne.

La Banque d'Hochelaga possède un personnel affable et compétent, des gérants honorables et estimés. M. Thérien gérant de la succursale de Sorel possède à un haut degré ces riches qualités.

Nous félicitons les directeurs de la Banque d'Hochelaga, et leurs souhaitons de faire de plus en plus l'honneur de la finance canadienne-française.

**Nouvelles de partout**

Le ministère de l'Agriculture, par l'entremise de M. Charlan, un expert en tabac, que le gouvernement canadien a fait venir expressément de France, commença ses expériences sur la culture du tabac canadien et son amélioration. Par un arrangement spécial avec une manufacture de tabac à Montréal, on dit qu'une grande quantité de tabac, 30,000 à 40,000 livres, à l'état naturel, seront traités et manufacturés sous la direction immédiate de M. Charlan.

Les morts par accidents à Montréal, pour les douze derniers mois, ont atteint le total alarmant de 630. Ce chiffre nous est fourni par le dernier rapport du sous-coroner de la ville. Les noyés forment le plus grand nombre. On en compte 54 ; les suicidés sont au nombre de dix-huit ; les victimes des convois de chemins de fer et des tramways sont au nombre de cinquante-un, brûlés à mort, vingt-six, tués par les voitures quatorz, et chutes, vingt-quatre.

**ON PEUT LE RECOMMANDER**

On peut sans crainte recommander le BAUME RUMAL à tous ceux qui toussent, comme étant le spécifique le plus efficace contre les maladies de poitrine. On en prend à tous les âges et avec succès.

**BANQUE D'HOCHELAGA**

Trente-unième rapport annuel.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

30 NOVEMBRE 1905

CREDIT	
Balance au Crédit de profits et Pertes, le 31 mai 1904.....	\$ 20,999.84
Profit pour dix-huit mois au 30 novembre 1905, déduction faite des frais d'administration, intérêt sur dépôts, pertes et pertes probables.	471,992.25
<b>DEBIT</b>	
Dividende payé le 1er décembre 1904.....	\$ 70,000.00
Dividende payé le 1er juin 1905.....	70,000.00
Dividende payé le 1er décembre 1905.....	70,000.00
Porté au fonds de réserve.....	250,000.00
Porté au fonds de pension des employés.....	10,000.00
Balance au crédit de Profits et Pertes le 30 novembre 1905.....	22,992.09
<b>\$ 492,992.09</b>	

FONDS DE RESERVE	
Balance 31 mai 1904.....	\$ 1,200,000.00
Porté au crédit de ce compte 30 novembre 1905.....	250,000.00
<b>\$ 1,450,000.00</b>	

BILLAN, 30 NOVEMBRE 1905	
PASSIF	
Capital versé.....	\$ 2,000,000.00
Fonds de Réserve.....	1,450,000.00
Profits et Pertes.....	22,992.00
Dividendes non réclamés.....	617.90
Dividende payable au 1er décembre 1905.....	70,000.00
<b>\$ 3,543,609.90</b>	
Dû à d'autres banques en Angleterre et en pays étrangers.....	22,291.73
Billets de la Banque en circulation.....	1,753,718.00
Dépôts ne portant pas intérêt.....	2,783,091.15
Dépôts portant intérêt.....	7,473,409.34
Traites impayées des Agences sur le Bureau Chef.....	88,340.14
<b>\$12,120,850.36</b>	
<b>\$15,664,460.35</b>	

ACTIF	
Or et argent.....	222,055.86
Billets de la Puissance.....	997,820.00
Billets et chèques d'autres banques.....	697,706.90
Dû par d'autres banques en Canada.....	105,878.11
Dû par d'autres banques en Angleterre.....	90,853.51
Dû par d'autres banques en pays étrangers.....	661,958.07
Débitures des gouvernements fédéral et provincial, de la cité de New-York et de la cité de Montréal.....	1,248,894.94
Autres débiteurs canadiens.....	3,000.00
Prêts à demande sur actions et débiteurs.....	712,184.04
Dépôts au gouvernement en garantie de la circulation.....	93,000.00
<b>\$ 4,833,351.43</b>	
Billets escomptés courants.....	10,448,859.07
Billets en souffrance (pertes déduites).....	16,518.53
Hypothèques sur propriétés vendues par la Banque.....	34,070.00
Propriétés foncières.....	25,106.37
Édifices de la Banque, amblt et autres valeurs.....	306,554.95
<b>10,831,108.92</b>	
<b>\$15,664,460.35</b>	

(Signé) M. J. A. PRENDERGAST, Gérant-Général.

Invité par M. le président à faire quelques observations relevant du rapport, le gérant-général s'exprima comme suit :

Il y a dix ans, en 1895, notre Bureau vous annonçait la majorité de la Banque d'Hochelaga, c'est à dire ses 21 ans d'existence, ajoutant que malgré sa jeunesse quelque peu orageuse, il était déjà permis de fonder de modestes espérances sur son âge mûr.

A cette époque son capital était de \$800,000 avec une réserve de \$320,000. On peut presque dire que ces espérances n'ont pas été entièrement déçues, puisqu'aujourd'hui votre banque a un capital de \$2,000,000, et une réserve de \$1,450,000 ; soit de 72 1/2 p. c.

Vos dépôts étaient alors de \$1,360,000 ; ils sont à présent de \$10,250,000.

En 1895, vous aviez 10 succursales ; vous en avez maintenant 19, sans compter celles de l'Avenue Mont Royal et de Maisonneuve qui seront bientôt en opération.

Ce résultat, de même que la prospérité générale qu'il fait plaisir de constater, sont dus, surtout à ce que pendant la dernière décennie, la Providence a bien voulu favoriser notre pays de récoltes abondantes.

Mentionnons ensuite notre belle industrie laitière qui, habilement développée et dirigée par des hommes dont on ne saurait assez louer le zèle et le dévouement, est devenue d'une importance telle, que ses produits pourraient atténuer jusqu'à un certain point les mauvais effets d'une récolte au-dessous de la moyenne.

Les prix des grains et des produits de la ferme ont été rémunérateurs depuis quelque temps, et tout fait présager qu'ils le seront davantage l'an prochain.

N'oublions pas les revenus provenant de l'exportation du bois de service et du bois de pulpe. Si depuis quelques mois elle n'a pas donné les profits sur lesquels on croyait pouvoir compter, on peut espérer que la prochaine saison sera plus profitable, car on constate déjà une certaine rareté sur les marchés étran-

gers, et les prix sont à la hausse. Un autre facteur important de la prospérité du pays, c'est l'exportation du bétail qui nous apporte plusieurs millions de piastres tous les ans. L'élevage se fait surtout dans les provinces de l'Ouest ; mais grâce à l'esprit d'entreprise d'un groupe de nos hommes d'affaires distingués, espérons qu'avant longtemps notre province fournira une quote part appréciable de cet élément de richesse et d'amélioration de nos terres.

Dans les centres, la construction entretient une grande activité dans les différents corps de métier et joint aux entreprises de voies ferrées donne du travail en abondance.

Cependant, on ne peut raisonnablement compter sur la prolongation indéfinie d'une telle prospérité. Pendant même que nous en jouissons, il ne faut pas perdre de vue deux sources de danger qui, pour être parfois éloignées, ne sont pas moins réelles. D'abord, la panique qui arrive toujours sans crier gare ! Puis l'imprudence qui naît souvent de la sécurité et qui entreprend un chiffre d'affaires disproportionné au capital, ou qui se lance dans l'imprévu de la spéculation. Ces deux causes produisent souvent des crises sérieuses.

Un des premiers devoirs de ceux qui vous confiez vos capitaux est donc de consolider de plus en plus la situation de votre banque, afin de parer aux éventualités. Le plus sûr moyen est d'augmenter votre Fonds de Réserve. Or, depuis dix ans, il s'est accru de \$1,130,000.

Malgré l'attrait de plus gros profits, votre Bureau de Direction n'a pas oublié les leçons du passé, comme le prouve la proportion de fonds et de valeurs disponibles, soit 40 p. c. des dépôts et de la circulation réunis.

Espérons qu'à l'avenir, nous ne nous laisserons pas griser par le succès, et que lorsque viendront les revers et les épreuves, car ils arriveront tôt ou tard, nous serons tous ensemble en état de les rencontrer et de les surmonter, grâce à notre prévoyance pendant les jours de prospérité.

# A SOREL

L'hon. M. Jules Allard était en ville, mardi, pour affaires professionnelles.

La nuit de Noël, sous le rapport de l'ordre, a été, cette année, remarquablement tranquille.

Les bureaux du *Courrier* seront fermés depuis samedi midi jusqu'à mardi midi.

Depuis quelques jours nous jouissons d'une température douce et agréable. Ce matin il pleut à verse.

Les volailles ont atteint un prix jusqu'ici inconnu parmi nous.

Les dindes se vendent jusqu'à 21 centins la livre.

Vous trouverez votre profit en achetant vos bonbons au restaurant de A. A. Larochelle.

Les chemins à la campagne sont beaux, de même que la traversée sur le fleuve. Ce qui nous vaudra certainement, demain, le plus gros marché de l'hiver.

Que ceux qui veulent avoir des cartes de visite pour le jour de l'An, donnent leur ordre au bureau du *Courrier*, d'ici à demain, à 10 hrs. a. m.

Les personnes qui se servent du gaz comme luminaire, pourront se procurer des lumières Auer, de M. Wm. Côté, 26 Rue de la Reine.

28 Déc. 1905.—1f

A l'occasion de la mort de l'hon. M. Raymond Préfontaine, des drapeaux flottent à mi-mât sur les bureaux publics, sur les bateaux du gouvernement, sur l'hôtel de ville, à la résidence de M. Bruneau, M.P., et sur plusieurs autres résidences de nos concitoyens.

Mgr Bruchési a fait lire, dimanche, une lettre pastorale dans toutes les églises, sur l'alcoolisme. C'est une campagne fort louable qui aura l'appui de toutes les autorités religieuses protestantes. Dans sa lettre, Mgr combat vigoureusement l'habitude de payer la traite.

On a besoin d'un homme pour mener une voiture de commerce et faire la livraison des marchandises dans la ville.

S'adresser à  
A. C. TREMPÉ, Sorel.  
1er déc. 1905.—jno

Le défi pour jeu de dames, lancé par M. Robert Sheridan à M. Henri Proulx, pour une somme de dix piastres, est accepté par ce dernier, aux conditions de M. Sheridan.

M. Proulx jouera, avec M. Sheridan, cinq parties consécutives, dimanche, le 28 janvier, à 1 heure p. m., à la résidence du soussigné.

HENRI PROULX  
\*  
PRATIQUE DANGEREUSE

Expérimenter des remèdes pour le plaisir de la chose est une pratique dangereuse et absurde. Pour le rhume, la toux, la grippe, la coqueluche, la bronchite, il n'y a qu'un remède, le BAUME RAUMAL qui donne toujours satisfaction.

Dans un grand nombre de familles on se sert de tordeur pour les lavages. Le *rubber* de ces tordeurs vient peu à peu à se briser et n'étant plus d'aucune utilité, il faut acheter un autre tordeur. Vous pouvez vous épargner cette dépense, en allant chez M. Wm Côté, au No. 26 rue de la Reine ou 169 Rue Providentielle, et là vous trouverez des rouleaux neufs pour remplacer les vieux de votre tordeur, et cela pour un prix minimum.

WM COTÉ  
28 déc. 1905.—1f

Si vous voulez acheter une boîte de bons cigares, allez toujours au restaurant populaire de A. A. Larochelle, et vous trouverez là ce qu'il y a de mieux.

15 Déc. 1905.—1m

Noubliez pas qu'au restaurant Larochelle, vous trouverez ce qu'il y a de plus chic en fait de pipes, étuis à cigares, porte-cigares et porte-cigarettes. Prix défiant toute compétition.

15 Déc. 1905.—1m

M. Armand Chagnon, ci-devant commis au magasin de M. F. N. Chagnon, de cette ville, et maintenant commis-voyageur pour la maison Demers, Fletcher & Cie., de Montréal, était en ville hier.

Jeu de nuit, le 5 janvier, LES OUVRIERS DE SOREL sont invités à se réunir au bureau du soussigné, à 7.30 hrs. p.m., au No. 26, rue de la Reine, pour affaires importantes.

WM. COTE  
28 Déc. 1905.—1f

## EMPLOI RÉGULIER

Soulagement immédiat, guérison rapide et radicale du rhume, de la toux, de la grippe et de la bronchite, sont obtenus par l'emploi et l'usage persévérant du BAUME RHUMAL.

Comme d'usage, la population de Sorel a célébré, avec une piété fervente, la fête de Noël.

Dès onze heures et demie du soir, dimanche, des foules considérables d'hommes, de femmes et d'enfants, se dirigeaient vers l'église pour assister à la messe de minuit.

Le temps était froid. Une neige fine tombait du haut du ciel, en cristaux légers. C'était "un vrai temps de Noël". Aussi l'église paroissiale et les chapelles des collèges et de l'hôpital, étaient-elles remplies de fidèles pour célébrer par des cantiques joyeux et une messe solennelle, l'anniversaire de la naissance de l'Enfant-Dieu.

A l'élection des officiers de la C. M. B. A., qui a eu lieu le 26 courant, les MM. suivants ont été élus: Révd J. C. Bernard, Directeur spirituel; Frs. Lefebvre, président, réélu; Ar. Johnston, 1er vice-président, élu; Ls. Beaulac, 2me vice-président, réélu; Dr Is. Sylvestre, Sec. Arch., élu; J. T. Hurteau, Sec. Fin., réélu; L. Ethier, Trésorier, réélu; Raph. Chévrier, Com. ordon., élu; Johnny Comtois, Sentinelle, réélu; L. Ethier, Syndic, réélu; Dr E. A. Laferrère, Syndic, réélu; Raph. Chévrier, Syndic, réélu; Ar. Johnston, Syndic, réélu.

DR I. SYLVESTRE,  
Sec.- Arch.

A une assemblée des membres de l'Union St-Joseph et St-Michel, sous la présidence de M. Albert Gendron, dimanche, le 17 décembre 1905, il fut unanimement résolu, sur proposition de MM. J. F. R. Latraverse, J. T. Hurteau, O. Poullet, H. Gaboury, Victor Plante; appuyée par MM. G. A. Denis, Damase Matte, A. Forget, Calixte Péloquin, E. Bruneau: Que les membres de cette société ont appris avec joie la nomination de Mgr A. X. Bernard, le distingué frère de leur dévoué curé et chapelain, que Sa Sainteté Pie X vient de placer sur le siège épiscopal de St-Hyacinthe, en remplacement du regretté Mgr Maxime Decelles, et tous prient Sa Grandeur de croire qu'ils prient la Divine Providence de lui conserver la santé et de lui rendre facile sa nouvelle et importante mission.

Que copie de la présente soit transmise à Mgr, ainsi qu'à son frère, notre dévoué chapelain, et aux journaux, pour reproduction.

ALBERT GENDRON,  
Président.  
G. A. DENIS,  
Secrétaire.

La séance donnée le 22 du courant, par l'Union Dramatique et Musicale, de cette ville, a rapporté la jolie somme de \$115, dont la moitié a été remise à l'hôpital.

Cette soirée, comme on le voit, a reçu l'encouragement de notre population.

M. Bruneau, M.P., qui était le conférencier a, su intéresser le nombreux auditoire.

Mme Bruneau, qui a très bien déclamé, Mlle C. Paul qui a chanté admirablement bien, et M. J. R. A. Cardin, qui lui aussi a déclamé avec beaucoup de talent, ont été beaucoup applaudis et ils ont eu les honneurs du rappel.

Nos félicitations à ces dames et messieurs ainsi qu'à l'Union

Dramatique, pour nous avoir procuré l'avantage d'assister à une séance aussi intéressante.

A la réunion régulière de la succursale Richelieu, Société des Artisans Canadiens Français, tenue mardi, le dix-neuf décembre courant, les messieurs suivants ont été élus officiers pour 1906:

Chapelain, M. le Chanoine J. C. Bernard, Curé de Sorel; Représentant du Conseil Ex., L. H. Paquin; Président, Alexis Ethier; 1er Vice-Président, F. X. A. Paradis; 2ème Vice-Président, Paul Salvail; Secrétaire-Trésorier, J. A. Villiard; 1er Commissaire ordonnateur, Adélarde Garceau; 2ème Commissaire ordonnateur, Narcisse Péloquin; 1er Censeur, Edgar Leclaire; 2ème Censeur, Joseph Robidoux; 3ème Censeur, Jos. Garceau; médecin examinateur, Edmond H. Provost; Subs. examinateur, E. A. Laferrère; Délégué à la convention de notre juridiction, Alexis Ethier; Subs. à la convention de notre juridiction, Joseph Robidoux.

A cette même réunion il fut unanimement résolu, sur proposition de Messieurs L. H. Paquin, Paul Salvail et Edmond Caya, secondés par Messieurs Edgar Leclaire, Narcisse Péloquin et J. O. Moulin: Que les membres de la Succursale Richelieu, Société des Artisans Canadiens-Français, sont heureux d'offrir leurs félicitations à Monseigneur A. X. Bernard, que Sa Sainteté Pie X vient de placer sur le Siège épiscopal du diocèse de St-Hyacinthe, en remplacement de feu Monseigneur Maxime Decelles;

Que plusieurs membres de cette succursale se rappellent encore les sages conseils du nouveau prélat, alors qu'il était professeur au Collège de Sorel, et tous prient Sa Grandeur de croire qu'ils prient la Divine Providence de lui conserver la santé et de lui rendre facile sa nouvelle et importante mission;

Que copie de la présente soit transmise à Monseigneur, ainsi qu'à son frère le dévoué chapelain de cette succursale, et aux journaux.

ALEXIS ETHIER  
Président.  
J. A. VILLIARD  
Secrétaire.

## STE-ANNE DE SOREL

Des drapeaux à mi-mât flottent sur la résidence de M. le Lt.-Col. Paul et à divers autres endroits, dans la paroisse, à l'occasion de la mort de l'hon. M. Préfontaine.

## ST-JOSEPH DE SOREL

Des drapeaux à mi-mât flottent sur les bâtisses du gouvernement et sur plusieurs des bateaux, dans le port, en signe de respect pour la mémoire de l'hon. M. Préfontaine, dont la mort prématurée a beaucoup affecté notre population.

Le bazar au profit de notre couvent, bat son plein depuis le 25. Jusqu'à présent beaucoup de monde se sont rendus à l'appel des dames organisatrices de cette bonne œuvre. Mercredi soir le banquet des citoyens de St-Joseph a été couronné de succès. Il était présidé par M. le curé de la paroisse. Près de 200 convives y ont pris part, parmi lesquels un grand nombre de citoyens de Sorel.

Les tables étaient chargées des meilleurs mets et les dames ont servi avec beaucoup de grâce. Tous les convives se sont retirés très satisfaits.

Jeu de nuit, le 22 du courant, par l'Union Dramatique et Musicale, de cette ville, a rapporté la jolie somme de \$115, dont la moitié a été remise à l'hôpital.

Cette soirée, comme on le voit, a reçu l'encouragement de notre population.

M. Bruneau, M.P., qui était le conférencier a, su intéresser le nombreux auditoire.

Nos félicitations à ces dames et messieurs ainsi qu'à l'Union

la cathédrale de Montréal, frère de notre curé, nous a fait l'honneur de venir chanter sa première messe chez nous.

Le nouveau lévite, qui pendant ses trois ans de Séminaire a passé ses vacances à St-Armand, ne comptait ici que des admirateurs de ses vertus. Aussi tous ont tenu à lui faire une réception digne de son sacerdoce.

L'église était décorée avec le plus grand soin. Le chant a été exécuté avec un succès digne de remarque.

Le Révd M. Edouard-Charles Lussier appartient au diocèse de Springfield, Mass., et nous sommes convaincus qu'avec les grands talents que nous lui connaissons, il jouera un rôle prépondérant parmi ses compatriotes canadiens-français des Etats-Unis.

Un grand nombre de citoyens de Sorel, parents et amis du Révd M. Lussier, ont visité notre village, à l'occasion de ces fêtes religieuses.

## La Cie Electrique de Sorel

### AVIS DE DIVIDENDE.

Avis public est par le présent donné qu'un dividende de deux et demi pour cent (2½ p.c.) pour le semestre finissant le 31 décembre 1905, sur le Capital Action de cette compagnie, a été déclaré et sera payable le 15 janvier 1906. Le livre de transfert sera fermé le dix janvier 1906.

J. B. T. LAFRENIERE  
Secrétaire.  
Sorel, 29 déc. 1905.—1f

## Le Transcontinental

Qu'il y a peu de rampes de Québec à Winnipeg, c'est une certitude. C'est là un résumé des rapports parvenus à Ottawa sur les lignes qui ont été tirées depuis deux ans sur une longueur de 1300 milles dans une région encore sauvage.

Les exactes mesures de la route du Transcontinental National prises par des experts, démontrent que la rampe maximum pour le trafic allant vers l'est sera de quatre-vingt-cinq pour cent. Les courbes seront toutes longues et faciles et l'ouvrage à faire pour couper les caps et former des rampes ne sera pas bien difficile. Comme question de fait, le Canada est assuré d'avoir le plus beau chemin de fer au monde.

Le trafic vers l'ouest sera plus léger que le lourd convoi de grain qui viendra de l'ouest.

La route que les arpenteurs ont tracée est au nord du lac Abitibi. De minutieuses explorations faites au sud du lac ont démontré qu'il ne pouvait y avoir une route plus favorable. Cette région est superbement boisée et des plus propices pour la colonisation.

C'est pourquoi l'on a abandonné le projet de passer au sud.

Au nord des lacs Huron et Supérieur on a trouvé une bonne ligne et une bonne région. La Compagnie du Grand Tronc Pacifique avait fait les premiers travaux d'exploration de Winnipeg à North Bay. La Commission du Transcontinental en prit charge, et c'est alors qu'on y envoya des partis d'explorateurs.

Ce rapport, qui assure la construction de la section est du Transcontinental, est arrivé tout dernièrement à Ottawa. Il a été un soulagement pour les commissaires proposés à sa construction. L'un d'eux disait qu'une aussi bonne nouvelle était le plus beau cadeau de Noël que le Canada put faire à ses citoyens. On demandera sous peu des soumissions pour la construction de l'immense section comprise de Winnipeg à Québec. L'intention des commissaires est d'accorder les contrats le plus tôt possible, afin que les soumissionnaires hâtifs puissent se procurer le bois nécessaire pendant que nous avons d'excellents chemins d'hiver. Quant aux travaux d'arpentage, dans les Provinces Maritimes, ils ont été suspendus pendant la mauvaise saison.

Le bazar se continuera encore jusqu'au 7 du courant. Les amis de Sorel sont gracieusement invités à venir y faire une visite.

## ST-ARMAND

La messe de minuit a été particulièrement belle dans notre coquet village, cette année. Le Révd M. Edouard-Charles Lussier, ordonné prêtre le 23, dans

# SAISON 1905

Nous avons en stock le plus grand choix de la ville, en fait de marchandises de toutes sortes.

Inutile de spécifier aucune ligne, parce que nous avons les magasins les mieux assortis.

Nous vous invitons de vouloir bien venir visiter nos magasins, car nous avons pour les fêtes un très grand choix de marchandises de fantaisie.

Visitez nos Départements, pour vous convaincre de nos BAS PRIX.

DEPARTEMENT POUR HOMMES, Une spécialité.

DEPARTEMENT POUR DAMES, Un très grand choix.

DEPARTEMENT DE HARDWARE FAITES, Le plus considérable de la ville.

DEPARTEMENT DE VAISSELLE, Une grande variété.

DEPARTEMENT DES JOUETS, Vous en aurez pour tout les goûts.

DEPARTEMENT DES MEUBLES, Nous déions toutes compétitions.

## JUGEZ PAR VOUS MEME

Tout le mois de Décembre nous aurons le plaisir de vous satisfaire par les marchandises offertes dans tous nos Départements.

Le plus grand magasin de la ville de Sorel.

C. O. Paradis.

4 pour cent d'escompte—UN SEUL PRIX

CANADA,  
PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Richelieu.

COUR SUPÉRIEURE  
No 4673

Le DIX-NEUVIÈME jour de décembre mil neuf cent cinq.

(En Vacances).

Ambroise Larivière, cultivateur, de la paroisse de St-Ours, dans le District de Richelieu,

Demandeur,

vs

Jasper Rowse, ci-devant de la paroisse de St-Roch, dit District de Richelieu, et maintenant aux Etats-Unis d'Amérique.

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.

A. A. Bruneau,  
Avocat du Demandeur.

CARDIN & DEGRANDPRÉ,  
P. C. S.

28 Déc. 1905.—2i

## POUR LES FÊTES

### DE NOËL

ET

### JOUR de L'AN

Si vous voulez des bons Vins, Bière et Porter canadien ou anglais, les bons Brandy, Gin, Rye, Liqueurs canadiennes et françaises, Eau Gazéuse, Ginger Ale, Sodas, Cidre, pour les fêtes, Allez au Magasin CHAGNON.

Pour vos Thés, Cafés, Amendes et Raisins de toutes sortes, Pommes, Oranges, allez au Magasin CHAGNON.

Cigares, Cigarettes, Tabacs de toutes sortes, Pipes, etc. Allez au Magasin CHAGNON.

Pour des Biscuits, Crackers, Sucreries à la livre, en boîtes, Chocolats, etc., tout cela est

### EN VENTE CHEZ

F. N. CHAGNON,

MARCHAND,

Sorel, P. Q.  
Bell Tel. No 71, \*  
1er Déc. 1905.—a

## REDUCTION DE PRIX

DE

20 pour 100

AU

MAGASIN À

BON MARCHÉ

Jusqu'après le 1er janvier 1906.

Pour des Hardes Faites

pour Hommes

et Enfants,

DANS LES DERNIÈRES MODES

ET

A BON MARCHÉ.

Il faut aller au

MAGASIN A BON MARCHÉ.

Vous trouverez à cet établissement tout ce qu'il faut pour la toilette des hommes et enfants, à des prix très réduits.

AUX Dames

Pour vos manteaux d'automne et d'hiver, Jupes, Jupons, etc.

ALLEZ AU

Magasin au

bon Marché

En face du Marché Richelieu. Vain de la grocerie de

M. J. O. Fagnan, Sorel

14 Déc. 1905.—

**EPILEPSIE**  
Attaque de Nerve, Débilité Nerveuse.  
Un livre donnant les causes, symptômes, résultats de ces maladies, et le moyen de les guérir, sera envoyé gratis sur demande. M. O. BROSS, 36 rue de la Bourse, Montréal.

ETABLISSEMENT  
**GRAVEL FRÈRES**  
2221 rue Ste-Catherine  
MONTREAL.  
Tous nos produits  
sont garantis  
à nos prix  
et nos catalogues  
sont envoyés  
GRATIS.

## Banques d'un sou

La faillite de la York County Loan & Savings Co., attire l'attention publique sur la quantité considérable de capital que l'on peut former avec les plus petites économies du peuple, de l'ouvrier, de l'ouvrière, de l'enfant d'école, si l'on met à leur portée le moyen de réaliser ces économies.

Les banques d'épargne ne reçoivent généralement au comptoir aucun dépôt de moins d'une piastre, tandis que la plupart des paiements faits à la York County ne dépassent pas 25c par semaine.

Mais nous avons à Montréal une organisation qui met la banque d'épargne à la portée de tous les petits épargnistes et reçoit des dépôts à partir d'un sou. Il n'y a que le placement du début qui soit d'une piastre; après cela, on peut déposer n'importe quelle somme à partir de la plus basse: un sou.

A la banque d'épargne de la Cité et du District de Montréal, et à ceux ou trois autres banques, sur dépôt de \$1,00, on vous remettra une boîte en acier, munie d'une ouverture pour y faire entrer l'argent et fermée par une solide serrure dont la banque garde la clef. En même temps on vous remet un livret.

Vous emportez la boîte et le livret à la maison et chaque fois que vous avez un sou, cinq sous, aussi bien que cinq ou dix piastres, que vous pouvez économiser, vous le mettez dans la boîte et vous notez le dépôt sur votre livret.

Quand vous jugez que la somme en vaut la peine, vous portez la boîte à la banque, qui l'ouvre, compte l'argent, vérifie le livret et vous crédite de la somme déposée qui, alors, porte intérêt en votre faveur à 3 p. c. par an.

Votre compte de dépôt, lorsqu'il est inscrit aux livres de la banque, est dans les mêmes conditions que les comptes ordinaires: vous pouvez en retirer les sommes dont vous avez besoin, soit par chèques, soit par reçus donnés au comptoir, à demande.

Mais ce qu'il y a dans la boîte est sacré; vous ne pouvez pas y toucher avant d'avoir fait ouvrir la boîte à la banque. L'enfant qui a une boîte d'épargne de ce genre, évite donc ainsi toute tentation de gaspiller de temps en temps quelques sous et de perdre ainsi tout le fruit du bon mouvement qu'il a eu lorsqu'il a mis ses sous à la banque.

A Toronto, il existe une banque spéciale d'épargne, constituée en corporation sous le nom de "The Penny Bank of Toronto" qui reçoit des dépôts à partir de deux sous.

Elle a un fonds de garantie constitué par un "bond" ou cautionnement de \$25,000, signé par quelques-uns des plus riches citoyens de Toronto, et garanti en outre par une compagnie d'assurance.

Le Penny Bank de Toronto fonctionne sous de sages restrictions: 95 p. c. de ses dépôts doivent être placés à la caisse d'épargne du gouvernement fédéral qui, par faveur spéciale, paie sur ce dépôt un intérêt de 3 1/2 p. c. La banque elle-même paie 3 p. c. d'intérêt à ses déposants et la différence constitue le seul revenu dont elle dispose.

Son administration, d'ailleurs, est peu coûteuse. Les directeurs, le président exécutent leurs fonctions gratuitement. Le personnel du bureau central seul est payé; celui de succursales ne reçoit aucun salaire.

Le bureau principal est ouvert de 10 heures du matin à 5 heures du soir sauf le samedi où il est fermé à une heure. Les succursales sont ouvertes le soir, de 7 1/2 à 9 heures.

La Penny Bank a aussi des succursales dans 26 écoles publiques.

Elle a actuellement \$58,000 déposés à la caisse d'épargne du gouvernement.

Nous savons donc raison de dire que les victimes de la faillite de la York County Loan & Savings Co., du moins, celles de Montréal, avaient eu d'abord, le tort d'aller confier

leurs fonds à une institution étrangère qu'elles ne connaissaient pas et dont elles ne pouvaient surveiller le fonctionnement, tandis qu'elles avaient à leur portée des moyens de placer leurs petites économies, quand cela leur faisait plaisir et avec toutes leurs garanties possibles.

Il est vrai qu'on ne leur promettait pas de les créditer pour une plus forte somme que celle par elles versée, mais, à la lumière des faits, la sécurité du placement ne vaut-elle pas mieux que toutes ces promesses de vous rendre plus que vous n'avez donné?

## Une veuve bien avisée

Un paysan sur le point de mourir appelle sa femme et lui dit:

—Ma chère, je vais mourir et je veux faire mon testament. Je possède pour toute fortune un cheval et un chien. Tu vendras le cheval et en donneras le montant à mes parents. Quant au chien, garde-le pour toi.

Et le pauvre paysan mourut.

Le temps consacré à la douleur première écoulé, la paysanne, désirant accomplir les dernières volontés de son mari, s'en fut au marché avec le cheval et le chien et les mit en vente. On lui offrit cent dollars pour le cheval mais on ne voulait pas acheter le chien.

—Je ne vends pas l'un sans l'autre, dit la femme; donnez-moi cent dollars pour le chien et je vous laisse le cheval pour un dollar.

L'acheteur accepta le marché quoiqu'il le trouva original.

Le lendemain, la femme obéissante, remettait un dollar, prix du cheval, aux parents du défunt, et gardait les cent dollars, prix du chien.

## NE DORMENT PAS BIEN

Sans sommeil, il ne saurait y avoir ni force physique ni force morale. Par conséquent, l'insomnie constitue une condition dangereuse. Rien ne restaure aussi sûrement le sommeil comme Ferrozone, il est inoffensif—c'est un tonique nourrissant et fortifiant. Ferrozone ravive chaque partie du corps, rend les nerfs durs, reconstruit complètement le système. La cause d'insomnie est éloignée—la santé est restaurée—vous pouvez travailler, manger, dormir—et vous vous sentez comme une autre personne après avoir fait usage de Ferrozone. N'abandonnez pas la partie—Ferrozone coûte 50c la boîte chez tous les marchands. Ayez-en aujourd'hui.



## Compagnie de Navigation RICHELIEU et ONTARIO DU PORT DE SOREL.

Le Québec et le St-Iré, tous les jours, à port le dimanche, pour Québec, à 9 1/2 hrs p. m., et pour Montréal entre minuit et une heure.

Le Berthier, capitaine A. Robillard, entre Montréal et Trois-Rivières, arrêtant au Port-St-François, Grand-Nord, Berthier, Sorel, Lanoraie, Lavaltrie, St-Sulpice, en allant et revenant.

Départ de Sorel pour Montréal, le mercredi à 5 hrs p. m. Départ de Sorel pour Trois-Rivières, les mardis, et vendredis, vers 7 heures p. m.

Le Chambly, pour Montréal le dimanche et le mercredi soir, à 5 hrs. p. m. Pour Chambly et les ports intermédiaires, le mardi et le vendredi, à 5 heures p. m.

La Mouche-à-Feu, de Sorel pour Berthier, tous les jours, excepté le samedi et le dimanche, à 8.30 heures a. m. et 3.90 heures p. m. De Berthier pour Sorel à 11 heures a. m. et 5 heures p. m.

Il n'y a pas de traversée de Sorel à Berthier, le samedi matin. Pas de traversée le dimanche.

Du samedi soir au lundi soir inclusivement, des billets de première classe, à moitié prix seront vendus sur les bateaux de la Cie du Richelieu pour un voyage aller et retour.

Pour toutes informations, s'adresser au bureau de la Cie, à Sorel.

F. GELINAS Agent.

Mai 1905.



## LIGNE DE NAVIGATION ENTRE PIERREVILLE ET MONTREAL.

### SS. "FLORIDA" —SAISON 1905—

Le SS. "Florida" voyagera entre Pierreville et Montréal comme suit:

#### DEPART DE PIERREVILLE

Les dimanches à 9 hrs a. m., et les mercredis de chaque semaine à 2 hrs p. m., arrêtant à ST-FRANÇOIS DU LAC, PIERREVILLE MILLS, STE-ANNE DE SOREL, SOREL, arrivant à MONTREAL, Shed No 3, CANAL LACHINE, les dimanches et mercredis soir à 11 hrs p. m.

#### DEPART DE MONTREAL.

Les mardis et vendredis de chaque semaine à 11 hrs a. m., arrêtant à SOREL, STE-ANNE DE SOREL, PIERREVILLE MILLS, ST-FRANÇOIS DU LAC et arrivant à PIERREVILLE le même soir à 11 hrs p. m.

Arrêt à Sorel, le dimanche, de 2.30 à 3 hrs p. m.

Le port de PIERREVILLE MILLS comprend les paroisses de NOTRE DAME DE PIERREVILLE et de la BAIE-DE-FEBVRE.

Le port de ST-FRANÇOIS-DU-LAC comprend les paroisses de ST-PIE-DE-GUIRE et ST-BONAVENTURE D'UPTON.

Le port de PIERREVILLE comprend les paroisses de ST-ELPHEGE, ST THOMAS DE PIERREVILLE, ST-ZEPHIRIN DE COURVAL et ST-JOACHIM DE COURVAL.

Pour tous autres renseignements concernant les taux de passage, fret, etc., etc., s'adresser à bord au CAPT YERGEAU ou à H. E. GERMAIN, commis.

Le VAPEUR PIERREVILLE fera la traversée de PIERREVILLE à LOUISEVILLE. Le dimanche. Départ de LOUISEVILLE pour PIERREVILLE MILLS à 8.30 hrs a. m., et le mercredi, à 9 hrs a. m.

Le mardi et le vendredi, départ de PIERREVILLE MILLS pour LOUISEVILLE à 9 p. m. H. A. CAYA, commis du PIERREVILLE.

JACOB LAPERRIERE, Agent, Pierreville.

P. DESMARAIS, Agent, Pierreville Mills.

F. PELLETIER, Agent, St-François-du-Lac.

G. MASSICOTTE, Agent, 66 Rue Bonsecours, Montréal.

J. A. THIBAUDEAU, Agent à Sorel.

Par ordre

A. A. MONDOU, grant, Pierreville, Que.

N. B.—Raccourcements à Sorel avec la Cie Richelieu & Ontario pour Québec, Trois-Rivières, tous les ports sur la Rivière Chamby et le Nord du St-Laurent.

Atterrage: Montréal, Shed No 3, Canal; Sorel, Quai de la Cie du Richelieu.

Téléphone St-Laurent.

Montréal: Bell Téléphone No 2641.

14 avril 1905.—SS

## Vapeur "Préfontaine" ENTRE MONTREAL, CHAMPLAIN ET QUEBEC.

Départ de Sorel pour Montréal, le dimanche, à midi, et le mercredi, durant l'avant-midi.

Départ de Sorel pour Québec, le lundi soir et le jeudi soir, vers 9 hrs. Fret reçu et délivré tous les jours au hangar par

L. ST-HILAIRE, Agent à Sorel.

14 avril 1905.—ss

## LORSQUE VOUS DEVEZ VIEUX

Le corps doit être rapiécé—les tissus détériorés doivent être reconstruits et les organes ébranlés doivent être restaurés—le sang demande une nourriture extra. Les vieilles gens ont besoin de Ferrozone, parce qu'il ravive et renouvelle comme nul autre remède n'est capable. Ferrozone donne cette sorte de force qui vous rend bien portant, éloigne la caducité du vieillard et vous de nouveau jeune et élégant. Oubliez l'épuisement nerveux, renouvelez votre énergie vitale, et rentrez de nouveau dans la jeunesse de la vie. Votre remède, c'est Ferrozone, seulement 50 cts la boîte chez tous les marchands.



## QUEBEC SOUTHERN RY.

Horaires des trains de Sorel, corrigés au 1er Décembre 1905

DEPART de Sorel, tous les jours excepté le DIMANCHE, à 6.50 h. a. m.

7.30 Hrs A. M.

11.30 h. a. m.

3.35 h. p. m.

7.25 h. p. m.

ARRIVE à Sorel tous les jours excepté le dimanche à 7.15 hrs a. m.

10.40 h. a. m.

11.20 h. a. m.

3.15 h. p. m.

7.15 h. p. m.

7.50 h. p. m.

Trains du Dimanche LAISSE Sorel pour Pierreville à 11.30 hrs a. m. et à 3.50 hrs p. m. pour Montréal via St-Lambert.

ARRIVE de Montréal à 11.15 hrs a. m. et de Pierreville à 3.1 h. p. m.

Billets de passages en vente à toutes les stations.

C. B. HIBBARD, R. A. TRUDEAU, Gérant Général. Surintendant.

J. A. PROULX, Agent local pour les billets. J. G. MOQUIN, Agent à la station. Sorel, 1er août 1905.

## MONTREAL-CANADA Cie d'Assurance contre l'Incendie

Ci-devant la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu de la Cité de Montréal. Etablie en 1850.

Capital..... \$1,000,000.00 Actif net excédant... 400,000.00

Dépot au gouvernement du Canada pour la garantie des porteurs de polices. 60,000.00 Sinistres payés à date. 383,021.00

Compagnie indépendante. Ses taux sont de 20 à 25 o/o moins élevés que ceux de l'Association des Assureurs.

A. A. LABRECQUE.....Président J. B. LAFLEUR.....Gérant

BUREAU PRINCIPAL: 59 ST JACQUES, Edifice "La Presse" MONTREAL

BUREAU A SOREL, Coin des rues Roi et Georges J. A. PROULX, Agent.

27 mai 1904.—a

## 60 YEARS' EXPERIENCE PATENTS

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. MUNN & Co. Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers. MUNN & Co. 26 Broadway, New York Branch Office, 55 F. St., Washington, D. C.

1er Décembre 1905.—a

## BANQUE D'HOCHELAGA

Capital payé.....\$2,000,000  
Fonds de Réserve. 1,200,000

Lettres de crédit, circulaires émises à ce Bureau, et payables dans tous les pays du monde.

Dépôts reçus et intérêts accordés.

Traites vendues et collectées sur toutes les principales villes du

CANADA ET DES ETATS-UNIS ARGENT

FRANÇAIS, ANGLAIS, AMÉRICAIN,

ACHETE ET VENDU

Succursale à Sorel  
Coin des Rues du Roi et Georges.

J. A. THERIEN,

Gérant.

TÉLÉPHONE BELL No. 9.

15 Mars 1903.—a

## ON DEMANDE

DEUX CENTS FILLES pour faire des chemises, Les jeunes apprenties, tout en apprenant à coudre, peuvent se faire un salaire de \$3 à \$8 par semaine.

S'adresser au Gérant de

La Montreal Suspenders and Umbrella Co

A LA MANUFACTURE

36 Rue AUGUSTA, - - SOREL

10 Novembre, 1905.—a.

## Vous Faut-il

### UN AMEUBLEMENT

De Salon ?  
De Boudoir ?  
De Salle à Manger ?  
De Chambre à Coucher ?

Un Ameublement complet ?

Nous avons tout cela, et à la portée de toutes les bourses.

Nos prix sont les plus bas pour argent comptant, nos conditions sont les plus faciles pour ceux qui ont besoin de crédit.

Venez nous voir. Les visiteurs comme les acheteurs seront les bienvenus.

Ouvert le Soir jusqu'à 10 hrs.

## F. LAPOINTE

1449 Rue Ste-Catherine-Est, COIN MONTREAL.

MONTREAL.

## La Cie Electric de Sorel.

Bureau et usines Rue Elizabeth près de l'usine à gaz.

Se charge de contrats pour installations électriques de tous genres Elle tient aussi en stock toutes les fournitures pour appareils électriques.

Bell. Tell. No 115.

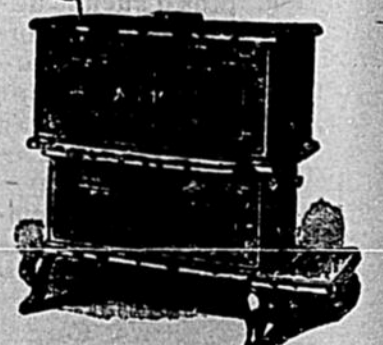
Boîte Poste No 75

RALPH B. McDUNNOUGH

Surintendant.

Sorel, 30 Sept. 1904.—a

## POELES A DEUX PONTS



Nous faisons quatre patrons différents. L'anneau nickelé et bronzé. Un rond par anneau de plus le fourneau. Trépidé en deux ou trois. Demandez nos catalogues descriptifs.

A. Belanger MONTMAGNY, QUÉBEC  
26 Mai 1905.—a